

Charte des réseaux sociaux de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier

Le présent document a pour objet de définir les règles d'utilisation et les bonnes pratiques sur les réseaux sociaux de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier à ses utilisateurs.

L'Université Toulouse III – Paul Sabatier est présente sur les réseaux sociaux depuis 2011 et les utilise quotidiennement pour informer sa communauté, accroître sa visibilité et interagir avec ses étudiants, anciens étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, partenaires et plus généralement avec le grand public. Les comptes officiels* de l'Université sur Facebook, Twitter, google +, Instagram et Pinterest sont gérés par le pôle communication et font partie intégrante de ses outils de communication.

Les publications sur les réseaux sociaux sont réalisées par le pôle communication et concernent notamment :

- la formation ;
- la recherche ;
- la vie du campus (activités étudiantes, sport et culture);
- les événements de l'Université ou ayant un lien avec l'Université.

Les utilisateurs de ces comptes sont encouragés à interagir, commenter, « aimer » les publications. Les informations et/ou événements d'autres utilisateurs pourront être partagés s'ils concernent directement l'Université et/ou sont organisés par l'Université ou la communauté universitaire. Le pôle communication de l'Université assure la modération des commentaires.

Il est rappelé que les utilisateurs doivent se soumettre aux conditions générales d'utilisation propres à chaque réseau et que chacun est responsable de ses publications.

Ne seront pas tolérés et seront supprimés, les contenus :

- à caractère discriminatoire, diffamatoire, raciste, homophobe, agressif, provocant, injurieux, politique ou contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à la législation en vigueur ;
- publicitaires et promotionnels, spams ou liens vers des pages n'entrant pas dans les thèmes de la page ;
- et qui ne respectent pas l'Université.

Les photographies, visuels, affiches publiés sur les réseaux sociaux de l'Université sont propriété de l'Université et doivent comporter le crédit : © pole communication – UT3 lorsqu'ils sont réutilisés. Par ailleurs, toute personne s'estimant lésée dans la publication d'une ou plusieurs photographies pourra faire valoir son droit à l'image et demander le retrait de l'image en contactant le pôle communication de l'Université.

*Les comptes officiels de L'Université Toulouse III – Paul Sabatier sont :

- Facebook > www.facebook.com/ut3paulsabatie
- Twitter > twitter.com/UT3PaulSabatie
- Google + > [google.com/+Univtlse3FRPaulSabatie](https://plus.google.com/+Univtlse3FRPaulSabatie)
- Instagram > UT3PAULSABATIER
- Pinterest > [ut3paulsabatie](https://www.pinterest.com/ut3paulsabatie)

Pour toute question et demande, contacter le pôle communication de l'Université : communication@univ-tlse3.fr